
ROYAUME DU MAROC LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ayoub ELADRAOUI

Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation



ACHEMINEMENT

- STRATÉGIE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE #SR
 - INDICATEURS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU ROYAUME
 - NOS BONNES PRATIQUES
-

LA SENSIBILISATION, C'EST NOTRE MÉTIER

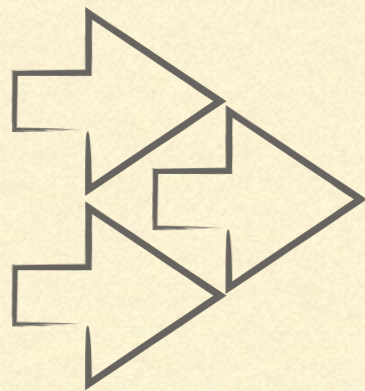
Le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation est un établissement d'utilité publique institué par décret n° 2-72-275 du 27 Rajab 1397 (15 juillet 1977). Le Comité est soumis au contrôle technique du Ministère de l'Équipement et du Transport et au contrôle financier du Ministère des Finances conformément à la législation en vigueur.

Le statut d'établissement d'utilité publique est la forme juridique qui a permis de faire du CNPAC une entité hybride qui réunit des acteurs des secteurs publics et privés engageant de nombreux intervenants à débattre de la problématique des accidents de la circulation, prendre conjointement des décisions pour harmoniser les actions préventives et curatives et optimiser l'utilisation des moyens de lutte contre les accidents de la circulation.

LA SENSIBILISATION, C'EST NOTRE MÉTIER

- **Assurer la veille stratégique, technologique et médiatique de la lutte contre l'insécurité routière ;**
 - **Assurer l'accompagnement et le suivi médiatiques de la politique de sécurité routière ;**
 - **Préparer et réaliser des plans d'action d'information et d'éducation routières ;**
 - **Participer à l'effort d'équipement des services de la sécurité routière en mettant à leur disposition les moyens matériels et en assurant leur formation à leur utilisation.**
-

NOTRE RECETTE MAISON ?



Planifier

Communiquer

Evaluer

STRATÉGIE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE #SR

OBJECTIF ET ORIENTATIONS DU PSIU: OBJECTIFS ET AXES STRATÉGIQUES

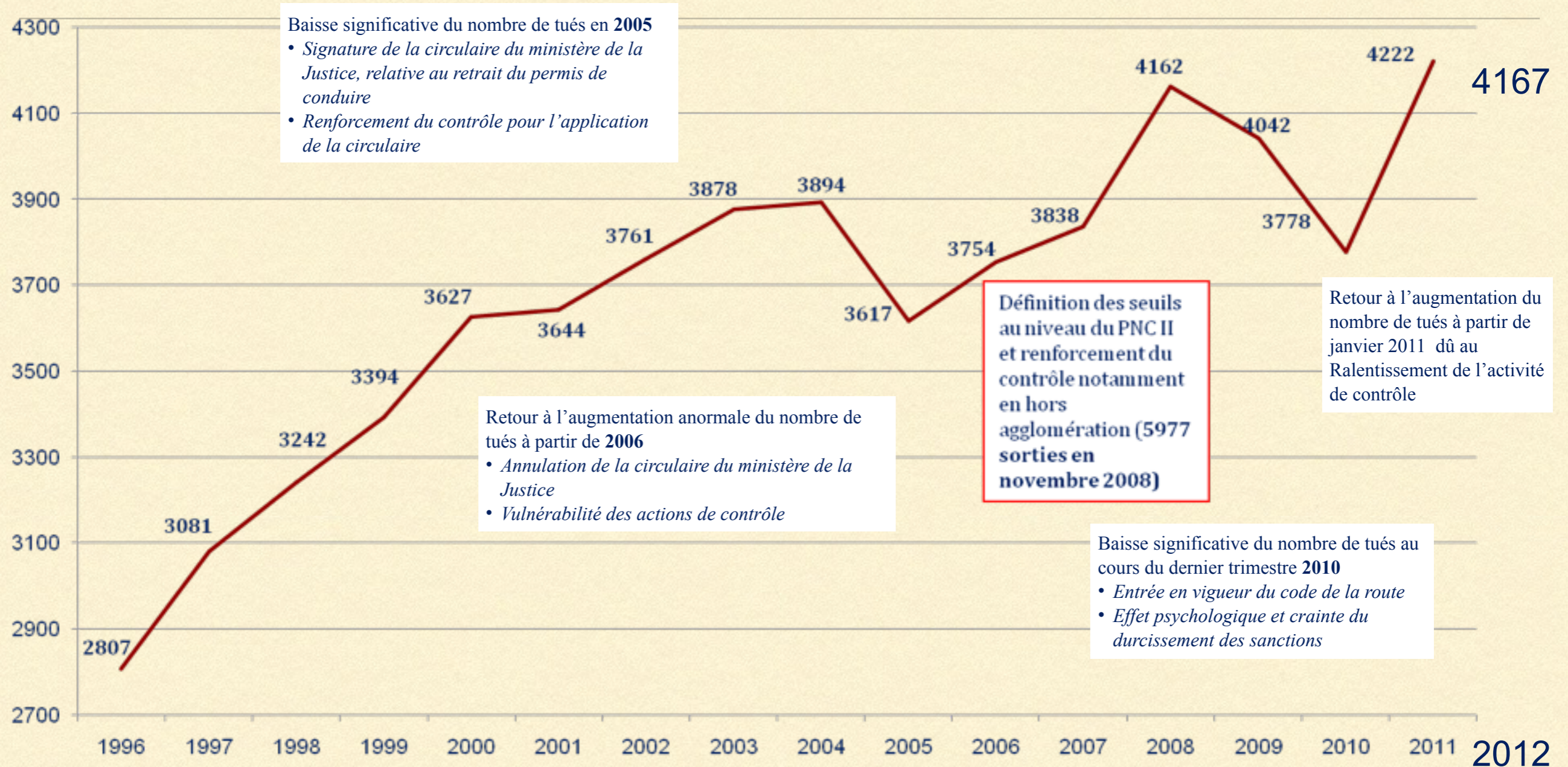
Inscrire, **de manière durable**, la baisse des indicateurs de sécurité routière.

- Axe 1 : coordination et gestion de la sécurité routière à haut niveau
 - Axe 2 : législation
 - Axe 3 : contrôle et sanctions
 - Axe 4 : formation des conducteurs et examen du permis de conduire
 - Axe 5 : amélioration des infrastructures urbaines et voiries urbaines
 - Axe 6 : amélioration des secours dispensés aux victimes des accidents
 - Axe 7 : communication, sensibilisation
 - **Axe 8 : éducation routière**
 - **Axe 9 : recherche scientifique et veille technologique sur la sécurité routière**
-

INDICATEURS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU ROYAUME

IMPACT DU CONTRÔLE ROUTIER SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

EVOLUTION DU NOMBRE DE TUÉS SUR LES ROUTES DEPUIS 1996

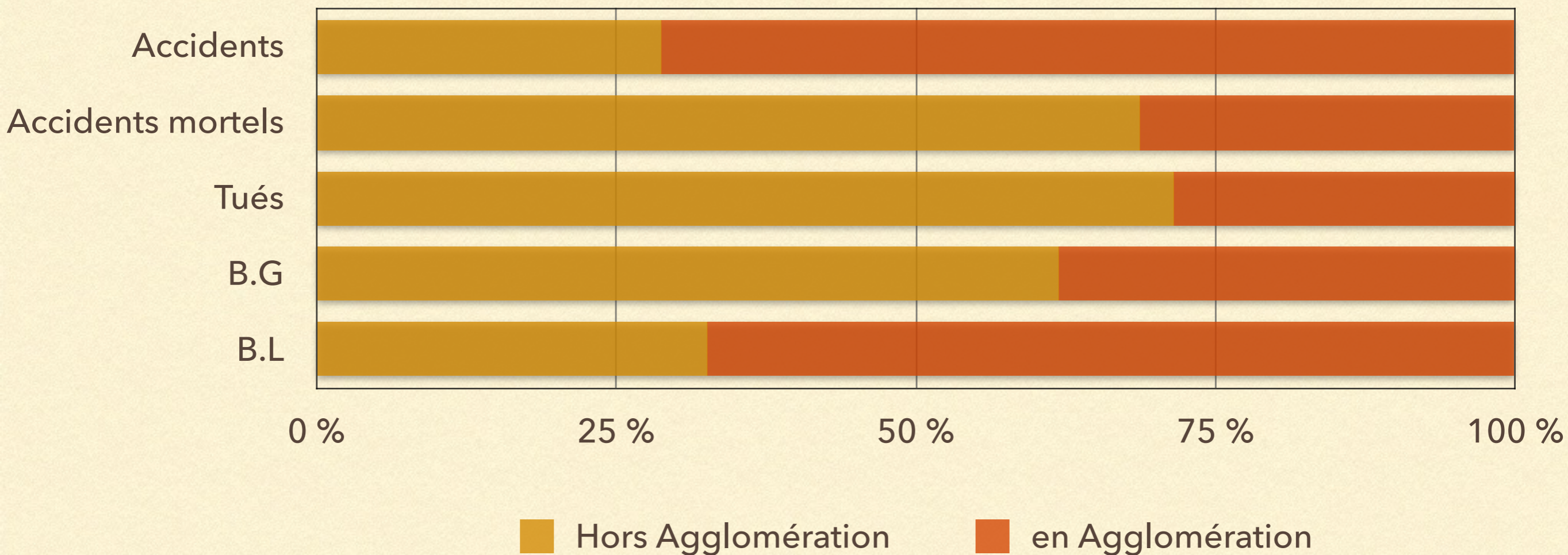


2014: LE BILAN DÉFINITIF DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION AU MAROC

	Accidents	Accidents mortels	Tués	B.G	B.L
TOTAL	68645	2958	3381	9365	90816
Évo 2013/2014	+ 0,27 %	-6,04%	-8,74%	-14,81%	+0,73%

CONCENTRATION DES ACCIDENTS: ZOOM IN

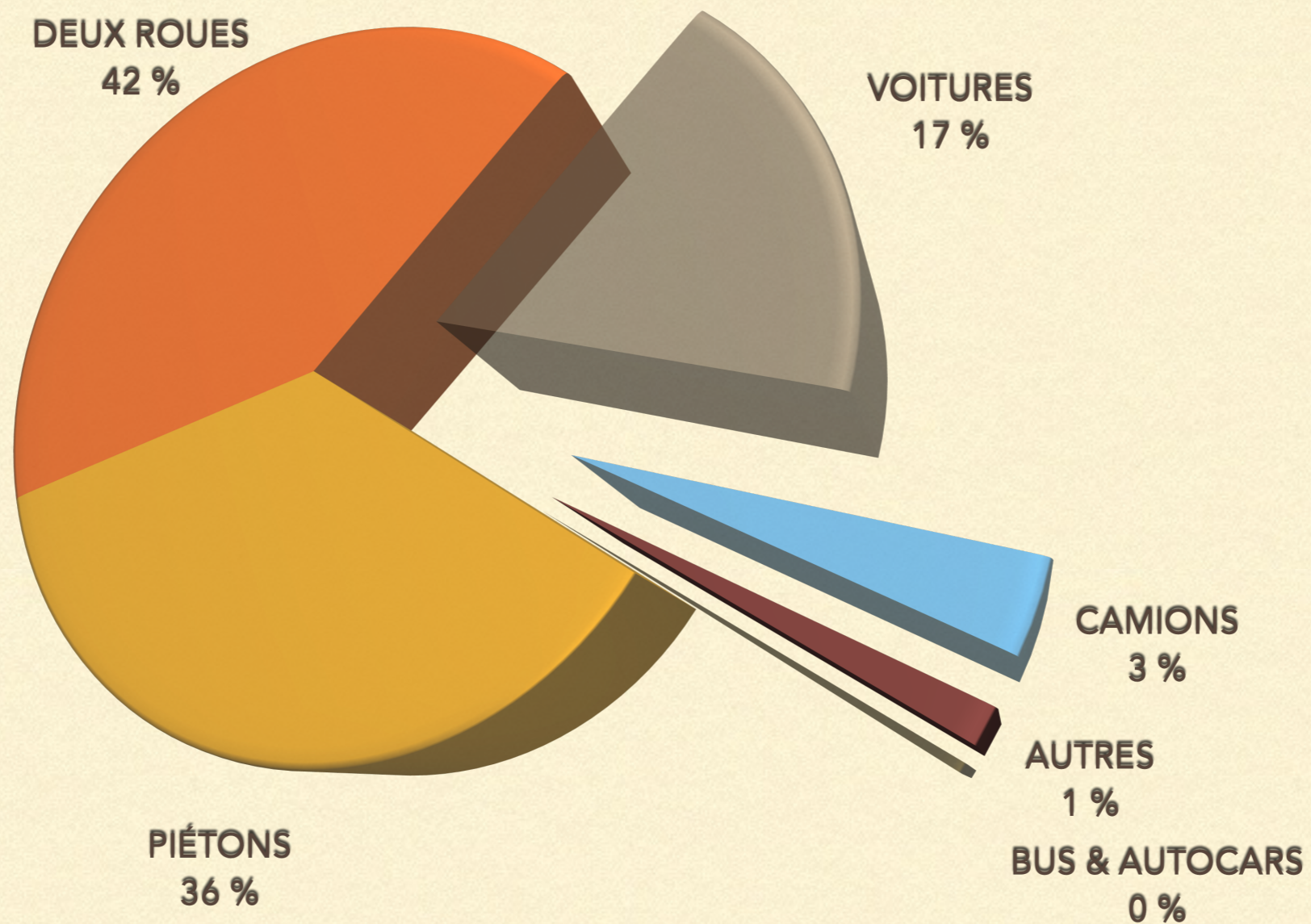
STATISTIQUES DÉFINITIVES DES ACCIDENTS EN 2014



Source: statistiques de la DGSN et GR 2014

STRUCTURE DES TUÉS PAR CATÉGORIE D'USAGERS

(**EN AGGLOMÉRATION**)



CHIFFRES PROVISOIRES 2015

les statistiques des 4 premiers mois de l'année 2015 comparées à ceux des 4 premiers mois de 2014 se présentent comme suit :

- ❖ 22.706 accidents, soit : +10,12 % ;
 - ❖ **868 accidents mortel,** soit : **-6,16 %;**
 - ❖ 21.838 accidents non mortels, soit : +10,89 % ;
 - ❖ **1.003 tués,** soit : **-5,29 % ;**
 - ❖ 2.870 blessés graves, soit : +3,99 % ;
 - ❖ 29.281 blessés légers, soit : +9,77 %.
-

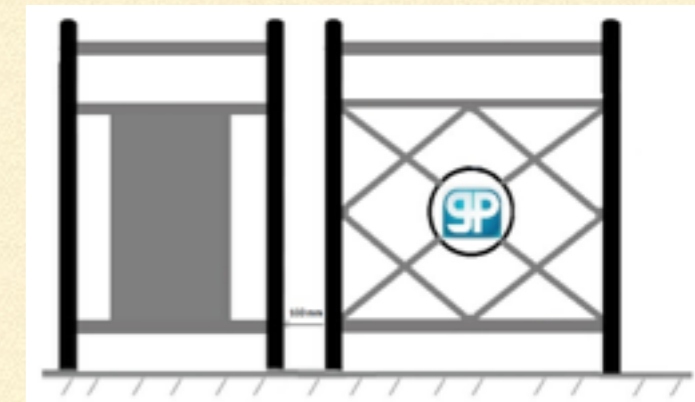
NOS BONNES PRATIQUES

L'ÉDUCATION ROUTIÈRE



■ Dans l'école

- Le projet « Safe School »
- Activités d'Education Routière dans les écoles
- Collaboration avec les Académies Régionales de l'Education et de la Formation



■ Durant les vacances

- Caravane de la vie
- Ateliers #ER dans les colonies de vacances



PROJETS DE PROMOTION D'ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



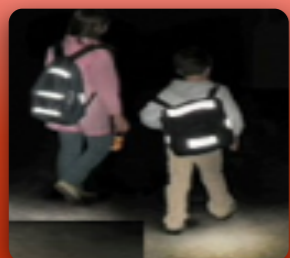
Investissement de l'art dans l'éducation routière



Elaboration des guides d'éducation routière



Production de kits d'éducation routière



Grande Opération visibilité des enfants dans le milieu scolaire rural

LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Auto-écoles

- Poursuivre les sessions de formation au profit des animateurs et des moniteurs
- Conception et distribution des documents imprimés concernant des thématiques liées à : l'excès de vitesse et à la vitesse excessive, le port de la ceinture de sécurité, la fatigue, etc.

CVT

- Poursuivre les sessions de sensibilisation dans le domaine de la sécurité routière au profit des agents visiteurs dans les CVT ;
- Distribution de documents imprimés ciblés à l'occasion des opérations de visites techniques ;

Participation aux foires et expositions

- Les foires drainent des milliers de visiteurs ce qui constitue un terrain fertile pour assurer une communication de proximité avec les usagers de la route.
-



SOCIÉTÉ CIVILE

- Appui technique et logistique des activités de sensibilisation
- Organisation de la 4ème édition du Forum mondiale des ONG de la sécurité routière
- Appels à projet
 - Thématique « Tente de sécurité routière : خيمة السلامة »
 - Thématique « Piétons »





PÉRIODE ESTIVALE





ÉTUDES

- Études ZAAC;
 - Étude sur les indicateurs comportementaux;
 - Étude d'évaluation des actions de communication et d'éducation routière;
 - Étude pour l'aménagement de l'infrastructure de la SR dans les communes.
-

COMMUNICATION À TRAVERS DES MÉDIAS

- Radio
 - TV
 - Presse
 - Internet
-

COMMUNICATION RADIOPHONIQUE

Production d'un nouveau produit Radio ciblé et thématique

- nouvelle émission radio d'une durée de 3 minutes, intitulée «Chnou kaygoul qanoun ssayre ».
- Poursuite de la collaboration avec les différentes chaînes radios publiques et privées.

Collaboration avec la radio de proximité de Tanger Med

- cette radio de proximité représentera un médium de communication permettant au CNPAC de mieux cibler les Marocains Résidant à l'Etranger.

Collaboration avec les chaînes Radios de la SNRT

- Mettre en place une nouvelle émission sur la Radio Mohammed VI du Saint Coran « إذاعة محمد السادس » ; « للقرآن الكريم » ;

Collaboration avec les chaînes Radios privées

MFM _ HIT RADIO _ RADIO PLUS _ ASWAT _ MARS

.Signature de convention partenariat avec les autres chaînes radio privées

COMMUNICATION TÉLÉVISUELLE

Conception, réalisation et diffusion de nouveaux spots TV:

- La production de nouveaux spots TV et Radio destinés aux enfants ;
- L'adaptation des spots en langue Amazighe ;
- Le sous-titrage au profit des sourds et malentendants ;
- La diffusion des spots dans les salles

Production de nouveaux produits TV ciblés et thématiques:

- Deux téléfilms d'une durée de 1h/1h30, en langues arabe et amazighe « Meilleur scénario pour téléfilm JNSR 2015 » ;
 - Capsule TV genre « témoignages » des victimes d'accidents de la circulation présentée par des célébrités, d'une durée de 3 minutes ;
 - Emission genre « télé réalité » de 70 minutes à l'instar de « L'PERMIS » coproduite avec la chaîne Médi1 TV en 2014, l'émission TV « Fik Fi Tarik »

LES CONCOURS NATIONAUX DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le 18 février de l'année 2015 a coïncidé avec la cérémonie de remise des prix et trophées relatifs aux différents concours de prévention et de sécurité routière.

- Concours du meilleur conducteur professionnel ;
 - Concours de la meilleure entreprise ;
 - Concours du meilleur moniteur autoécole ;
 - Concours de la meilleure recherche scientifique ;
 - Concours de la meilleure affiche ;
 - Concours du meilleur scénario de téléfilm ;
 - Concours de la meilleure production journalistique ;
 - Concours de la meilleure chanson.
-

LES ÉQUIPEMENTS

Le Comité national de prévention des accidents de la circulation veille à l'acquisition de :

- Casques de protection pour usagers des deux-roues ;
 - Achat de radars pédagogiques de sensibilisation sur la vitesse ;
 - Bandes rétro-réfléchissantes ;
Unité mobile de sensibilisation et d'éducation routière ;
 - Panneaux de sensibilisation sur les sections de routes à forte concentration d'accident ;
 - Simulateur-tonneau ;
Centre pédagogique et pratique de prévention routière.
-

SPOT TV: RESPECT DU PASSAGE PIÉTONS



CONTINUATIONS !



■ Twitter: @TheAyoub

■ eladraoui@me.com
